

**DEPARTEMENT**

Meurthe et Moselle

-----  
**ARRONDISSEMENT**

Nancy

-----  
**CANTON**

Malzéville

Nombre  
de conseillers en exercice 10  
de présents 6  
de votants 9

**OBJET**

*2023-13  
Avenant à la convention  
prestation SPLXDEMAT*

Convocation établie le 01/06/2023  
Délibération affichée le 13/06/2023  
Transmise à la Préfecture le 13/06/2023

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Du 9 juin 2023*  
-----

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Étaient présents : Dominique Mathey, Paulette Clément, Guy Furdin, Gilles Joncheray, Philippe Pierrat, Fabrice Wiegert

Étaient absents et excusés : David Richard, Olivier Kubler, Arnaud Méline, Valérie Lhuillier

Pouvoirs : David Richard à Paulette Clément, Olivier KUBLER à Dominique MATHEY, Arnaud Méline à Guy Furdin

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Avenant convention prestation SPLXDEMAT**

La conservation des données nécessite le positionnement de la mairie auprès de notre prestataire pour les applications utilisées XMARCHES, XFLUCO, XACTES.

XMARCHES n'a été utilisée qu'une fois pour les travaux rue Baudelaire. Nous archivons sous forme papier.

XFLUCO est utilisé en lien avec la trésorerie pour le transfert des mandats et des titres. Nous archivons sous forme papier.

XACTES concerne le lien avec la préfecture pour transmettre les délibérations et arrêtés. Nous archivons sous forme papier.

Il n'est pas nécessaire de demander un archivage sur DVD (payant).

Le département n'archive pas en Meurthe-et-Moselle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Refuse d'utiliser l'archivage proposé.

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 16 mars 2023  
Le Maire, Dominique MATHEY



